

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2020

---

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° AS248

présenté par

M. Vatin, M. Viry, Mme Corneloup, Mme Boëlle, M. Le Fur, Mme Valentin, M. Quentin,  
M. Brun, Mme Trastour-Isnart, Mme Meunier et M. Minot

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« mentionnés au premier alinéa du présent II ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa énonce les différents acteurs comptés courants de financement à la mise en place de l'expérimentation. La rédaction actuelle un ensemble trop restrictive en ce qu'elle ne fait référence qu'aux acteurs mentionnés au II du présent article et exclu de facto d'autres financeurs potentiels tels que les régions par exemple. Afin de permettre un engagement le plus large possible dans la mise en place de l'expérimentation, nous proposons de supprimer la référence législative formulée